



BADMINTON

NOTICE D'INFORMATION POUR L'INSCRIPTION

IMPORTANT : aucun pratiquant ne sera autorisé à jouer sans certificat médical ou attestation de santé.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTERIEUR DE L'UAS ST-CLOUD

1. L'adhésion à l'UAS implique l'approbation des statuts du club et de son règlement.
2. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale (ou de son représentant légal).
3. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition, ou s'ils ont signé une décharge.
4. L'UAS décline toute responsabilité en cas de vol de biens ou d'effets personnels pendant les entraînements.
5. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu d'entraînement, sauf cas de force majeure.
6. Après la fin des cours, lorsque les enfants quittent les vestiaires ou les lieux d'entraînement, ils se trouvent alors placés sous l'entière responsabilité des parents.
7. L'absence répétée, non justifiée d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
8. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement.
9. En cas d'accident (hors déplacement), il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.
10. Le club se réserve le droit de modifier ou d'annuler les jours, horaires et lieux d'entraînements en fonction du nombre d'inscrits sur les créneaux concernés.

RAPPEL : l'UAS SAINT-CLOUD (et ses différentes sections) est une association sans but lucratif et fonctionne sous le régime de la loi de 1901. Ses ressources sont essentiellement constituées des recettes venant des cotisations des adhérents et des subventions allouées par la municipalité de Saint-Cloud et la direction départementale de la Jeunesse et des Sports.

Son fonctionnement est assuré par des bénévoles ; l'encadrement technique est effectué par un entraîneur diplômé, sous contrat avec l'association.

Les dépenses de l'UAS sont constituées pour plus de 80 % par les salaires des moniteurs.

MODALITES D'INSCRIPTION A L'UAS BADMINTON (2021-22)

A partir du lundi 21 juin, rendez-vous sur le site internet de l'UAS badminton pour :

- Faire sa pré-inscription (obligatoire) : cliquez sur « pré-inscription au badminton ».
- Télécharger le dossier d'inscription à remplir et retourner à l'UAS.
- Télécharger la présente notice d'information pour tout renseignement.

Le dossier d'inscription comprend :

1. Le formulaire UAS complété et signé.
2. Le formulaire de demande de licence de la FFBAD complété et signé.
3. Le certificat médical FFBAD **ou** l'attestation de santé FFBAD complété et signé (voir paragraphe certificat médical).
4. Le règlement de la cotisation par chèque (**inscrire nom et prénom de l'adhérent au dos du chèque**).

Dépôt du dossier d'inscription :

- A partir du lundi 21 juin : envoi papier ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'UAS :
UAS - Section badminton - 33 Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud

Entre le lundi 21 juin et le mercredi 30 juillet, les dossiers des anciens adhérents sont traités en priorité. Après cette date, ils ne sont plus prioritaires.

- Le samedi 4 septembre 2021 : remise en mains propres au forum des associations de la ville (à l'hippodrome de Saint-Cloud).
- A partir du lundi 6 septembre 2021 : envoi papier ou dépôt dans la boîte aux lettres de l'UAS :
UAS - Section badminton - 33 Quai Carnot - 92210 Saint-Cloud

Paiement

- Par chèque à l'ordre de : « **UAS badminton** ».
- Les chèques des CE ou les P@ss+ sont également acceptés jusqu'au 15 décembre 2021, sous réserve d'un chèque de caution d'un montant équivalent remis lors de l'inscription. Ce chèque sera rendu ou détruit en échange du chèque du CE ou du P@ss+.
- Possibilité de régler la cotisation en 3 chèques qui seront encaissés en décalé dans le temps. Le signaler au dos du chèque.

Annulation d'inscription

La cotisation est annuelle et réputée acquise. Le budget de la section étant établi selon ce principe, aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf cas exceptionnel sur décision du bureau et après déduction de frais de 70 euros (prix de la licence et frais administratifs).

Confirmation d'inscription

La confirmation d'inscription sera envoyée par courriel.

Certificat médical :

- Joueur né après 2004 :
 - Fournir l'attestation de santé qui vaut certificat médical dès lors que le joueur a répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé.
 - Fournir le certificat médical si le joueur a répondu « oui » à une des questions du questionnaire de santé. Le certificat médical doit être daté de moins de 3 mois.

IMPORTANT : l'attestation de santé et le certificat médical à utiliser sont ceux de la FFBAD, inclus dans le dossier d'inscription. Dans tous les cas, le certificat médical doit comporter la mention « badminton en compétition ».

- Joueur né en 2004 et avant :
 - Fournir l'attestation de santé pour tout joueur ayant déjà fourni un certificat médical depuis moins de 3 ans et ayant répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé.
 - Fournir le certificat médical pour tout nouveau joueur, joueur ayant fourni un certificat depuis plus de 3 ans ou joueur ayant répondu « oui » dans le questionnaire de santé.

IMPORTANT : l'attestation de santé et le certificat médical à utiliser sont ceux de la FFBAD, inclus dans le dossier d'inscription. Dans tous les cas, le certificat médical doit comporter la mention « badminton en compétition ».

Participation possible à un cours d'essai gratuit pour les nouveaux adhérents :

Il faut compléter et signer le formulaire « Bon pour un cours d'essai » téléchargeable depuis le site internet de l'UAS badminton. Le cours d'essai ne vaut pas inscription. Il se déroule à partir du lundi 6 septembre 2021.

IMPORTANT :

- Le nombre de places étant limité par créneau, les adhésions sont prises au fur et à mesure de la réception du dossier papier (pré-inscription internet obligatoirement réalisée au préalable). Elles sont closes lorsque l'affluence maximale des gymnases est réputée atteinte, à savoir :
 - gymnase du Centre = 8 joueurs.
 - gymnase de la Fouilleuse = 16 joueurs.
- La pré-inscription en ligne ne garantit pas l'obtention du créneau choisi. Il est conseillé d'indiquer 2 choix sur le formulaire d'inscription papier.
- L'entraîneur et les responsables de la section badminton se réservent le droit de réaffecter les joueurs dans les créneaux en fonction de leur niveau et de l'affluence.
- L'inscription sera traitée à la réception du dossier complet.
- Le club se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'inscription, les jours, horaires et lieux d'entraînements en fonction du nombre d'inscrits sur les créneaux concernés et/ou pour respecter les éventuelles normes de sécurité sanitaire.

Pour tout renseignement complémentaire ou aide à la pré-inscription :

UAS
Section badminton
33 Quai Carnot
92210 Saint-Cloud
Téléphone : 01.47.71.11.02
Courriel : uasb92210@gmail.com



BADMINTON

LIEUX

Gymnase de l'école du Centre : 4 rue des Ecoles à Saint-Cloud
Gymnase de Fouilleuse : 2 avenue Francis Chaveton à Saint-Cloud

HORAIRES

	Séances	Public	Gymnase
Lundi	17h00-18h30	6-12 ans avec entraîneur (1)	Centre
	18h30-20h00	13-18 ans avec entraîneur (1)	Centre
	20h00-22h00	Adultes en loisir (2)	Centre
Mardi	19h00-20h30	Adultes en loisir (2)	Centre
Mercredi	19h30-21h00	Adultes en loisir (2)	Centre
	21h15-22h30	Adultes en loisir (2)	Fouilleuse
Jeudi	19h00-20h30	Adultes avec entraîneur (niveau confirmé)	Centre
Vendredi	19h00-20h30	Adultes avec entraîneur (multi-niveaux) (3)	Centre
Samedi	11h15-12h45	Adultes en loisir (2)	Centre
	14h00-15h30	Parent-enfant en loisir (2)	Fouilleuse
	15h30-17h00	Parent-enfant en loisir (2)	Fouilleuse
Dimanche	14h00-18h00	Tout adhérent en jeu libre (4)	Fouilleuse

(1) Age au 01/09/2021

(2) Les adhérents fournissent les volants

(3) A partir de 16 ans

(4) Les mineurs sont accompagnés par un représentant légal

COTISATION

(Inclut la licence FFBAD, l'assurance standard FFBAD et les tournois organisés par le comité départemental)

	Saint-Cloud	Hors Saint-Cloud
6-18 ans avec entraîneur	200 €	220 €
Adulte en loisir	190 €	210 €
Adulte avec entraîneur	210 €	230 €
Parent / Enfant en loisir	70 €	90 €

Les familles avec au moins deux adhérents bénéficient de 10 € de réduction par personne (sauf créneau parent/enfant)

Chèque(s) à l'ordre de : UAS badminton (inscrire nom et prénom du joueur au dos)

**CONTACT : uasb92210@gmail.com
DEBUT DES SEANCES : lundi 6 septembre 2021**